

RESUME EXECUTIF



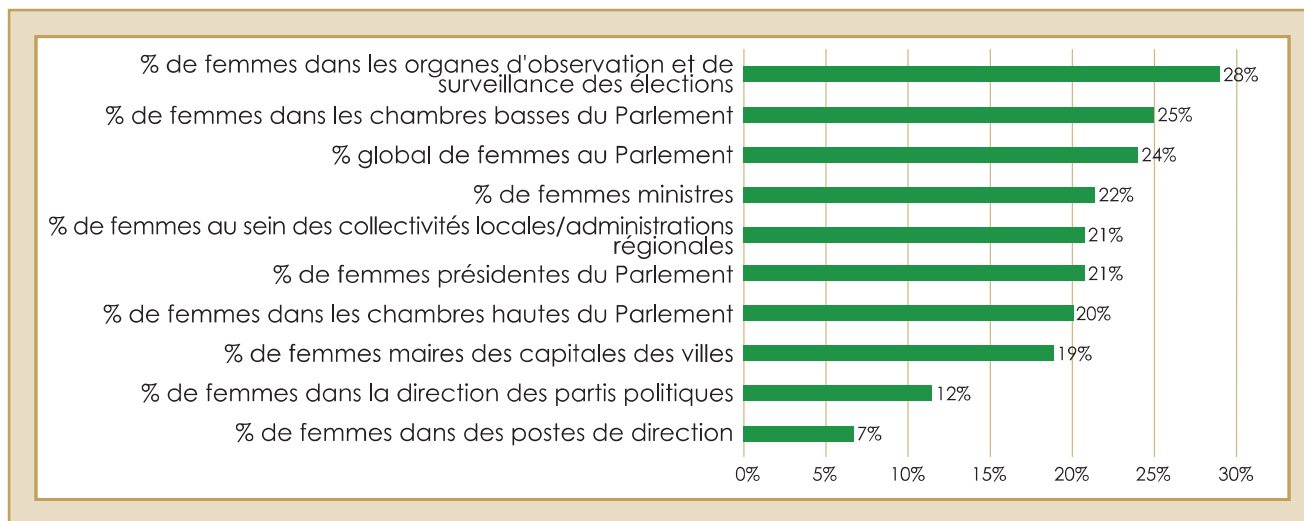
A l'approche de 2030, délai pour l'application des Objectifs de développement durable (ODD), les pays africains sont encore loin d'avoir atteint la participation «égale et effective» des femmes dans le processus de décisions politiques. Selon le premier Baromètre sur la Participation Politique des Femmes en Afrique 2021 (PPF), les femmes représentent 24 % des 12 113 parlementaires en Afrique - 25 % dans les chambres basses et 20 % dans les chambres hautes du Parlement. Alors que les collectivités locales/administrations régionales sont souvent considérées comme le terrain d'entraînement pour les femmes en politique, elles ne constituent que 21 % des conseillères dans 19 pays pour lesquels des données ont pu être recueillies.

Tableau I: Participation politique des femmes en Afrique - Indicateurs clés 2021

	Corne de l'Afrique	Afrique de l'Est	Afrique australe	Afrique centrale	Afrique du Nord	Afrique de l'Ouest	Afrique total	Notes
% de femmes dans les chambres basses du Parlement	33%	33%	28%	19%	24%	16%	25%	1
% de femmes dans les chambres hautes du Parlement	30%	29%	29%	20%	11%	12%	20%	2
% global de femmes au Parlement	33%	32%	28%	19%	21%	16%	24%	3
% de femmes au sein des collectivités locales/administrations régionales	N/A	35%	20%	27%	3%	2%	21%	4
% de femmes dans la direction des partis politiques	17%	15%	14%	7%	0%	11%	12%	5
% de femmes dans les organes d'observation et de surveillance des élections	21%	45%	40%	20%	25%	24%	28%	6
% de femmes présidentes du Parlement	0%	33%	35%	18%	0%	16%	21%	7
% de femmes maires	20%	0%	19%	43%	0%	20%	19%	8
% de femmes dans des postes de direction	10%	12%	9%	7%	0%	7%	7%	9
% de femmes ministres	23%	32%	26%	20%	13%	19%	22%	10

1. Données compilées à partir du site web de l'Union Interparlementaire (UIP) - février 2021. Voir l'annexe 7.
2. 25 pays africains ont des chambres hautes du Parlement. Données compilées à partir du site web de l'UIP - février 2021. Voir l'annexe 7.
3. Addition des chambres hautes et basses ou des chambres basses uniquement là où il n'y a pas de chambre haute. Voir l'annexe 7.
4. Données disponibles pour seulement 19 pays d'Afrique. Pour toutes les sources, se référer à l'annexe 8.
5. Trois premiers dirigeants du gouvernement et des partis d'opposition dans chaque pays. Données obtenues à partir des sites web des partis politiques. Voir l'annexe 12.
6. Commissaires électoraux dans 41 pays là où les organes d'observation et de surveillance des élections existent. Sites web de données des organes d'observation et de surveillance des élections à l'annexe 13.
7. Présidents de Parlements et des chambres hautes et basses ; données recueillies à partir des sites web des Parlements. Voir l'annexe 14.
8. Données compilées à partir de sites web des capitales des villes. Voir l'annexe 15.
9. Présidents, vice-présidents, Premiers ministres et vice-Premiers ministres. Voir l'annexe 16.
10. Données compilées à partir des sites web des gouvernements. Voir l'annexe 17.

Graphique 1: Participation Politique des Femmes (PPF) en Afrique en un coup d'œil



Source: Gender Links 2021.

Sur dix indicateurs mesurés dans le Baromètre, les femmes africaines sont davantage représentées dans les organes d'observation et de surveillance des élections (28 %) mais bien en-dessous des 50 %. Les femmes sont encore absentes dans les conseils des ministres (22 %) et brillent par leur absence dans les postes les plus élevés de décision. Les femmes africaines n'occupent que 12 % des six postes les plus élevés dans la hiérarchie des partis politiques au pouvoir et dans l'opposition et 7 % de femmes seulement occupent les plus hauts postes politiques (présidentes, vice-présidentes, Premiers ministres et vice-Premiers ministres) à travers le continent.

Ce Baromètre fait partie d'un consortium mené par International-Idea : Renforcer l'inclusion des femmes dans la participation politique en Afrique¹. Lancé le 8 mars à l'occasion de la Journée internationale de la femme, ce Baromètre vise à imprégner et pourvoir le continent africain, en particulier les législateurs et les décideurs, d'une

ressource toute prête, qui leur permettra d'évaluer les progrès de la participation politique des femmes dans le temps, les raisons sous-jacentes, de même que des arguments fondés et factuels pour renforcer les campagnes de plaidoyer.

Contexte

L'Union interparlementaire (IUP) souligne que depuis la quatrième conférence mondiale des femmes à Beijing en 1995, soit il y a 20 ans, la représentation des femmes au Parlement a augmenté par 10 %, passant de 15 % à 25 %. A ce rythme, cela prendrait 50 ans (jusqu'à 2070) pour atteindre l'égalité du genre. L'ODD 5.5 engage les gouvernements à atteindre «la pleine et effective participation des femmes et leur offrir des opportunités égales de leadership à tous les niveaux du processus de décision dans la vie politique d'ici 2030»².

¹ Les six autres organisations du consortium sont FAWA, FEMNET, Gender Links, IFAN Gender Laboratory, PADARE et WLSA
² <https://sdg-tracker.org/gender-equality>

Tableau II: PPF en Afrique dans le contexte mondial

Région	Sous-région	Chambre basse et Parlement monocaméral	Chambre haute	Toutes les Chambres
Amériques		32%	33%	32%
	Caraïbes	41%	32%	40%
	Amérique du Nord	36%	42%	37%
	Amérique centrale	28%	36%	29%
	Amérique du Sud	26%	27%	26%
Europe		31%	30%	30%
	Pays scandinaves	45%	0%	45%
	Europe occidentale	35%	32%	34%
	Europe du Sud	28%	37%	31%
	Europe centrale et orientale	25%	19%	24%
Mondial	Toutes les régions	26%	25%	26%
Afrique		25%	20%	24%
	Corne de l'Afrique	33%	30%	33%
	Afrique de l'Est	33%	29%	32%
	Afrique subsaharienne	28%	29%	29%
	Afrique centrale	19%	20%	19%
	Afrique du Nord	24%	11%	21%
	Afrique de l'Ouest	16%	12%	16%
Asie		21%	17%	20%
	Asie centrale	26%	22%	25%
	Asie orientale	22%	23%	22%
	Asie du Sud-Est	21%	13%	20%
	Asie du Sud	17%	19%	18%
Pacifique		18%	45%	21%
	Australie et Nouvelle Zélande	39%	51%	42%
	Îles du Pacifique	6%	8%	6%
Moyen-Orient		17%	13%	16%

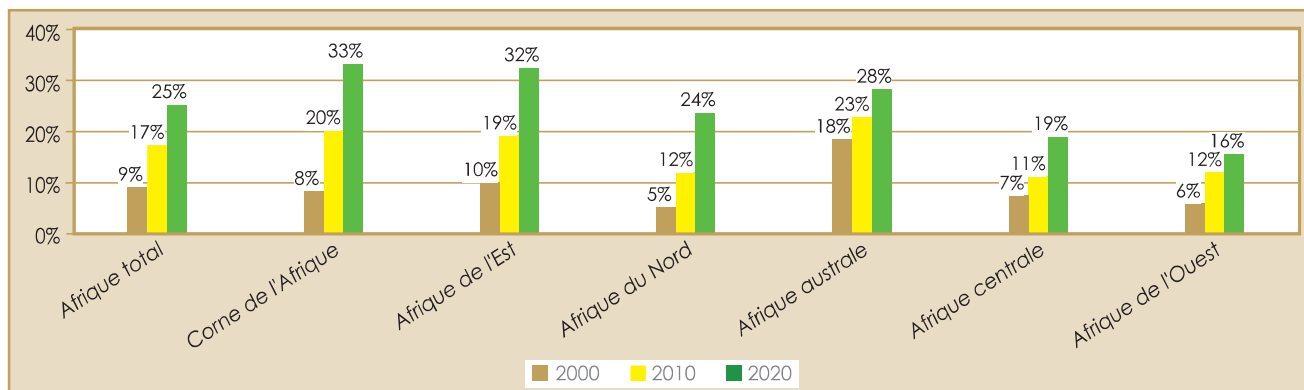
Source: UIP, janvier 2021, adapté par GL pour donner une vue d'ensemble de l'Afrique (incluant l'Afrique du Nord)

Comme le reflète le Tableau II, les moyennes mondiales cachent d'importantes différences régionales et sous régionales. Par exemple, la représentation des femmes au Parlement dans les Amériques s'établit à 32 % (40 % dans les Caraïbes) et en Europe à 30 % (45 % dans les pays scandinaves). Avec 25 % de femmes dans les Chambres basses et 24 % au niveau mondial, l'Afrique se situe légèrement au-dessous de la moyenne mondiale. Mais il y a également des différences régionales significatives, allant de 33 % dans la Corne de l'Afrique à 16 % en Afrique de l'Ouest.

En effet, d'après le classement de l'UIP, en termes de représentation des femmes au Parlement en Afrique, la meilleure performance va du Rwanda (avec 61 % de femmes au Parlement - voir l'annexe 4) au Nigéria, qui occupe la 18^oe place dans le tableau global avec 6 % de femmes parlementaires. En combinant des méthodes quantitatives et qualitatives, incluant 60 cas d'études de 40 des 54 pays d'Afrique, ce Baromètre contient de nombreuses analyses et des éclairages, qui aident à donner du sens à cette tapisserie complexe.

Evolution au fil du temps

Graphique II : Les femmes parlementaires en Afrique au fil du temps



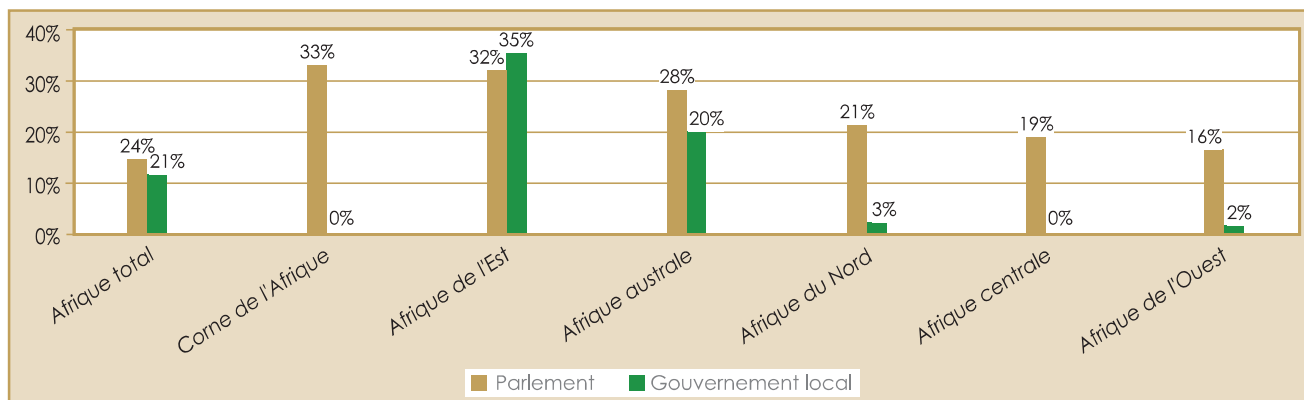
Source: Site et archives de l'UIP, consulté en février 2021.

Le graphique II montre qu'il y a eu un certain progrès durant les deux dernières décennies en termes de PPF en Afrique. Ces chiffres proviennent des données détaillées par pays figurant à l'annexe 9. La représentation des femmes dans les chambres basses du Parlement (propre à tous les pays africains) a augmenté, passant de 9 % en l'an 2000 à 25 % en 2020, soit une hausse de 16 %. L'augmentation la plus marquante s'est produite en période de post-conflit dans les pays

de la Corne de l'Afrique (de 8 % à 33%) et en Afrique de l'Est (où se trouve le Rwanda), de 10 % à 32 %. L'Afrique australe se classe troisième. Dans son cas, l'augmentation est plus mesurée au fil du temps, passant de 18 % à 28 %. La représentation des femmes dans les chambres basses est plus faible et les augmentations ont été les plus lentes en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest.

Local et national

Graphique II: Représentation des femmes au Parlement et dans les collectivités locales/administrations régionales en Afrique



Source: Compilé par GL à partir de données recueillies du Baromètre sur la PPF en Afrique.

Les obstacles à la PPF



“ Je suis une chef de village. Ce qui signifie que mon travail quotidien tourne autour des gens de la communauté. J'ai été élue pour représenter les chefs sur le conseil. La plupart des gens, en particulier les hommes, n'étaient pas contents parce que je suis une femme et un chef. Je n'ai pas baissé les bras. J'ai redoublé d'efforts pour représenter les femmes, qui n'ont pas droit à la parole. ”

Masekoati Masupha, conseil de Senekane, district de Berea, Lesotho

Ce Baromètre explore aussi bien les causes structurelles de l'exclusion des femmes des instances de décisions politiques sur le long terme que les obstacles les plus immédiats. A travers l'Afrique, les influences patriarcales, sociales,

culturelles et religieuses ont fait des femmes des citoyennes de seconde zone. La valeur d'une femme se mesure au rôle qu'elle joue en tant qu'épouse et mère. Il y a plusieurs proverbes pour décourager l'apparition en public des femmes dans les instances de décision. Au niveau culturel, il y a la conviction que les femmes sont faites pour être dirigées et non pour diriger. Les attitudes traditionnelles envers l'égalité du genre influencent la progression de la participation politique des femmes. Le poids des tâches ménagères et l'accès inéquitable à l'enseignement supérieur limitent également la capacité des femmes à profiter des opportunités et des bénéfices liés à la citoyenneté et à pied d'égalité avec les hommes dans la sphère politique. Le manque des ressources économiques est un des obstacles majeurs à la participation des femmes en politique. Les partis politiques sont eux-mêmes profondément patriarcaux, des entités dominées par des hommes, et qui sont lents à la transformation.

La PPF dans le sillage de la Covid-19

La pandémie de la Covid-19 comporte le risque que les femmes et les hommes ne puissent pas participer aux processus électoraux de façon effective, incluant l'enregistrement électoral, la nomination des candidats, l'éducation des électeurs, la campagne électorale elle-même et le vote, en particulier pour les personnes infectées ou se trouvant en quarantaine. En 2020 et en dépit de la pandémie, 18 pays africains ont organisé des élections (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Comores, Côte d'Ivoire, Egypte, Ghana, Guinée, Libéria, Malawi, Mali, Namibie, Niger, Seychelles, Tanzanie et Togo). Quatre autres pays (Ethiopie, Sénégal, Somalie et

Soudan) ont renvoyé leurs élections. Quelques élections sont programmées pour 2021 au milieu de la seconde vague de la pandémie, qui frappe le continent de façon nettement plus sévère que la première fois.

A ce jour, les organes d'observation et de surveillance des élections ont mis en place plusieurs mesures en réaction à la pandémie de la Covid-19, incluant la fourniture de masques et de gels hydro-alcooliques dans les bureaux de vote mais le respect des protocoles sanitaires demeure une préoccupation.



La campagne en ligne marche mieux dans les pays où la connexion et les services d'Internet fonctionnent correctement. Par exemple au Ghana, les trois quarts de la campagne électorale se sont déroulés à travers les médias sociaux alors qu'au Mali, la plupart des partis politiques et les candidats n'avaient pas les ressources adéquates pour mener la campagne en ligne. Ceci pourrait expliquer le taux de participation électorale plus élevé au Ghana (79 % en comparaison à 69 % durant les

élections précédentes). Au Mali, le taux de participation électorale a chuté à 36 % alors qu'il était de 43 % durant les élections précédentes. Cependant, comme expliqué au chapitre trois, les Maliennes sont descendues en grand nombre dans les rues pour protester contre le non-respect des quotas électoraux pour les femmes. Le slogan «Mettre la technologie informatique au service de la justice du genre» n'a jamais été aussi approprié qu'à ce moment-là.

Systèmes électoraux et quotas

Tableau III PPF en Afrique - Systèmes électoraux et quotas -Chambres basses du Parlement

Système électoral	Représentation proportionnelle (RP)	Mixte	Uninominal	Total
Nombre de pays	18	10	23	54
Quotas volontaires de partis	40%	N/A	28%	34%
Quotas constitutionnels/légiférés	26%	25%	25%	25%
Aucun	17%	23%	16%	16%
Total	30%	25%	22%	25%

Source : Compilé par GL avec des données émanant du Baromètre sur la PPF en Afrique.

Tableau IV. Systèmes électoraux et quotas - administrations régionales/collectivités locales

Système électoral	Représentation proportionnelle (RP)	Mixte	Uninominal	Total
Nombre de pays	5	5	9	19
Quotas volontaires de partis	32%	41%	15%	36%
Quotas constitutionnels/légiférés	49%	27%	32%	31%
Aucun	17%	7%	12%	8%
Total	34%	19%	24%	21%

Source: Compilé par GL avec des données émanant du Baromètre sur la PPF.

Les tableaux III et IV résument l'analyse des données du Baromètre par système électoral et quota pour les chambres basses du Parlement, qui sont communes à 51 pays africains (excluant les trois pays en transition). Les données indiquent ceci : alors que les femmes africaines constituent 25 % des chambres basses et hautes du Parlement, cela varie de 30 % dans 18 pays ayant le système de représentation proportionnelle à 25 % dans dix pays ayant un

système électoral mixte de représentation proportionnelle et uninominal (First Past the Post) à 22% dans 23 pays ayant uniquement un système électoral uninominal. Le schéma est similaire pour les collectivités locales/administrations régionales. Dans l'ensemble, les femmes représentent 21% des conseillers ; 34 % dans les pays ayant un système électoral de représentation proportionnelle et 19 % dans les pays.

Les quotas ou mesures temporaires spéciales jouent aussi un rôle décisif. La plus importante représentation de femmes parlementaires se trouve dans les pays ayant un système électoral de représentation proportionnelle et des quotas volontaires de partis (40 %). Parmi ces pays, il y a l'Afrique du Sud, la Namibie et le Mozambique. Le plus important pourcentage de femmes conseillères dans les collectivités locales/administrations régionales est dans les pays ayant un système électoral de représentation proportionnelle et des quotas constitutionnels ou légiférés (49 %) comme par exemple en Namibie.

La plus faible représentation des femmes en politique se trouve dans les pays où s'applique le système électoral uninominal et dépourvu de

quota (16 %) comme par exemple au Nigéria et au Botswana. Globalement, 34 % de femmes parlementaires sont dans les pays ayant des quotas volontaires de partis, soit 9 % de plus que les pays ayant des quotas constitutionnels ou légiférés et 18% de plus que les pays ayant un système électoral uninominal mais sans quotas. Le même scénario s'applique au niveau des collectivités locales/administrations régionales. Les femmes représentent 36 % des conseillères dans les pays ayant des quotas volontaires de partis - 28 % de plus que les pays sans quota et 24 % de plus que les pays ayant un système électoral uninominal sans quota. Les résultats sur les quotas volontaires des partis constituent un dossier solide pour le contrôle des partis politiques et la défense des principes d'égalité et de parité en politique.

Les obstacles à la PPF



“ Au sein des partis, lorsqu'une femme réussit à s'imposer, il y a toute une mobilisation contre elle. Beaucoup peuvent en témoigner. ”

Ouafa Hajji, politicienne, présidente fondatrice de Jossour Forum des femmes marocaines, mandataire de la pétition «Parité, maintenant», et qui a, à son actif, trois mandats

Ce chapitre du Baromètre explore le rôle des partis politiques dans la réalisation de l'équilibre du genre. La domination masculine dans les postes

de direction est une caractéristique de chaque pays, même dans ceux qui ont atteint 40 % ou plus de participation des femmes au Parlement ou au sein des administrations régionales/collectivités locales. Dans plusieurs cas, les quotas nationaux constitutionnels ou légiférés ne se reflètent pas dans les Constitutions des partis politiques. Cependant, un nombre grandissant de partis politiques actualisent leurs statuts volontairement ou pour se conformer aux obligations nationales. Ce chapitre traite du changement qui doit être apporté au sein des structures des partis politiques, y compris dans les ailes féminines et autres organes pour les femmes, pour mener la marche vers l'égalité.

Lois électorales et gestion

Ce chapitre comprend une discussion sur un modèle de loi électorale sensible au genre, développée par la *Women in Law Southern Africa (WLSA)*, un des partenaires de : «*Renforcer l'inclusion des femmes dans la participation politique en Afrique*»³.



Assita Ouattara au cours d'une séance de sensibilisation sur la participation de la femme en politique, à l'occasion de la Journée internationale de la Femme, le 8 mars, au Burkina Faso.

“ Après ma libération de prison, je voulais jeter l'éponge. Je ne voulais plus revivre tout cela. Et puis, j'ai réfléchi et j'ai réalisé que la politique, ce n'est pas une ligne droite. C'est aussi des difficultés et des obstacles, qui se dressent devant vous. Et qu'il faut continuer à battre pour construire notre pays, le Burkina Faso.

Assita Ouattara, membre de la Nouvelle Alliance de Faso (NAFA Burkina Faso)

La sécurité est une considération cruciale dans la gestion des élections. La violence a entaché plus de la moitié des élections, qui se sont déroulées en Afrique en 2020. Les politiciennes évoquent la peur de la violence comme principal facteur dissuasif à leur participation effective à une campagne électorale. Ces craintes ne sont pas seulement par rapport à la violence physique et sexuelle. En

politique, ils abordent une importante discussion portant possiblement sur la forme la plus insidieuse de violence envers les femmes : l'abus verbal, émotionnel et psychologique. Ce qui est triste, c'est que parce que la misogynie est si normalisée dans plusieurs de nos sociétés, qu'une bonne part de cette violence passe inaperçue, est rarement signalée et n'est pas sanctionnée. Cette section du Baromètre identifie les différentes formes et apparences de la Violence Contre les Femmes en Politique (VCFP), ses effets, de même que ses solutions à court, moyen et long termes.

Quarante et un pays (41) africains ont des organes d'observation et de surveillance des élections établis légalement pour administrer les lois électorales. Ces instances sont habituellement supervisées par des commissaires indépendants, qui ont de l'expérience dans l'organisation des élections. Comme plusieurs de ces instances ont été mises sur pied relativement récemment, elles reflètent un meilleur équilibre du genre par rapport à plusieurs autres structures politiques (28 % dans l'ensemble, allant de 20 % en Afrique centrale à 40 % en Afrique australe). Ce chapitre fournit des exemples de pays où les organes d'observation et de surveillance des élections ont développé des politiques du genre et utilisent leur espace pour rehausser l'égalité du genre à travers le processus électoral. Cela inclus une éducation des électeurs sensible au genre ; l'enregistrement, le financement et l'organisation de la campagne électorale.

Rôle des médias, incluant les réseaux sociaux

Le rôle de faire ou de défaire, attribué aux médias, est particulièrement frappant dans ce Baromètre. L'étendue à laquelle les opinions et voix des femmes sont reflétées dans le contenu médiatique

- en tant que candidates, managers des élections, porte-parole et citoyennes - est un puissant indicateur de la parole. Tous les cinq ans, depuis la tenue de la Conférence de Beijing en 1995, le

³ Les six autres organisations du consortium sont FAWÉ, FEMNET, Gender Links, IFAN Gender Laboratory, PADARE et WLSA

Projet de Monitoring Global des Médias a réalisé des monitorages de la presse, qui indiquent qu'à travers le monde, les sources féminines représentent moins d'un quart de la totalité des sources d'information. En Afrique australe, l'Etudes des Progrès du Genre dans les Médias (GMPS) fournit une abondance de données approfondies sur la PPF.

Ce chapitre présente un cas d'étude de monitoring des médias mené avant, pendant et après les élections d'octobre 2020 en Tanzanie et dans lequel, les femmes n'ont constitué que 18 % des sources d'information de la rubrique politique. Ce chapitre souligne également les

expériences des femmes avec les médias dominants - positives comme négatives - tout en dessinant des stratégies avantageuses pour tous, qui respectent le rôle de chien de garde des médias, tout en autonomisant les femmes en politique pour qu'elles utilisent les médias à leur avantage. Les expériences des femmes avec les médias sociaux sont aussi largement documentées. Cette opportunité d'exploiter les nouvelles technologies comprend des dangers potentiels personnels, qui ont incité certaines politiciennes à fermer complètement tous leurs comptes sur les réseaux sociaux. Ce chapitre examine comment les femmes peuvent tirer parti des médias sociaux.

Société civile

Traversant chaque chapitre mais mis en évidence dans celui-ci est le rôle critique de la société civile, en particulier des Organisations des Droits des Femmes (ODF), dans la progression de la PPF. Ce rôle va des campagnes de lobbying aux plaidoyers en faveur des quotas électoraux et des réformes aux systèmes électoraux à l'éducation des électeurs, au soutien pour des alliances stratégiques avec les politiciennes une fois qu'elles sont élues. Un phénomène nouveau et intéressant en Afrique est le nombre d'observatoires des femmes, qui se sont mis en place durant les élections. Mais que se passe-t-il et qu'est-ce qui doit se passer entre deux élections, si le récit de la PPF doit changer ? Les cas d'études comprennent le travail avec les hommes au vu du nombre grandissant d'organisations d'hommes travaillant pour le changement et qui essaient de transformer les attitudes et les comportements sous-jacents, qui minent la PPF.

Participation effective

Ce Baromètre s'appuie sur le cadre ayant trait à l'accès, la participation et la transformation,

élaboré par Thenjiwe Mtintso. Il présuppose que pour que les femmes fassent une différence, elles doivent être présentes en nombre suffisant (masse critique) et être capables de participer effectivement. C'est une condition préalable au changement requis dans les politiques, lois, pratiques et prestation de services pour instaurer l'égalité du genre. Un indicateur indirect pour la participation effective est l'étendue à laquelle les femmes occupent des positions de leadership au conseil des ministres et au Parlement (en tant que présidentes du Parlement ou siégeant sur des comités avec des portefeuilles spécifiques) et dans quels domaines. Les données montrent qu'on est loin de la parité pour les femmes dans tous ces domaines et qu'elles tendent à être concentrées dans les portefeuilles traditionnels, comme par exemple ceux traitant directement des affaires de femmes et les secteurs sociaux. Bien d'autres indicateurs doivent être élaborés pour mesurer la participation effective des femmes. Ce chapitre ouvre la porte à une étude plus approfondie de la discussion «au-delà des chiffres» en Afrique.

Conclusions et recommandations



Le Baromètre arrive à la conclusion qu'avec seulement deux élections à être organisées dans la plupart des pays africains avant 2030, les décideurs politiques et la société civile doivent faire cause commune et mener une campagne

concertée pour réaliser l'ODD 5.5 d'ici ce délai. Les mesures principales comprennent des réformes électorales propres aux pays et des mesures spéciales temporaires ; des lois et processus électoraux sensibles au genre ; la formation au genre pour les médias et la formation médiatique pour les politiciennes, les chances sur plusieurs fronts ; le soutien effectif de la PPF par les partis politiques et la société civile. Le Baromètre recommande fortement qu'une plus grande attention soit accordée aux collectivités locales/administrations régionales qui sont, jusqu'à présent, restées le parent pauvre du discours sur la PPF, en dépit de l'importance immense de cette sphère politique pour la participation égale et effective des femmes. Il souligne aussi l'importance de l'engagement intergénérationnel alimentant un nouveau schéma de femmes leaders. Les recommandations futures comprennent la décomposition de données sur la participation politique par sexe et âge, pour s'assurer que l'Afrique exploite le dividende démographique pour sa population jeune.